



L'urgence de répondre au défi climatique

Nous élus et citoyens responsables avons pour devoir d'anticiper pour les générations futures en répondant aux objectifs de la loi sur la transition énergétique qui prévoit entre autres de :

- Porter la part des énergies renouvelables à 32 % de la consommation finale d'énergie en 2030 et à 40 % de la production d'électricité.
- Diversifier la production d'électricité et baisser à 50 % la part du nucléaire à l'horizon 2025.

C'est la raison pour laquelle la majorité municipale a mandaté la société IRISOLARIS pour réaliser une étude de faisabilité concernant la construction d'une centrale photovoltaïque sur notre commune.

Le projet car il ne s'agit pour l'instant que d'un projet, se situe sur le lieu dit de la « Combe boiteuse » sur une superficie d'un peu plus de 9 hectares.

Nous avons souhaité un projet citoyen innovant impliquant la commune et ses habitants à la protection de l'environnement mais aussi en associant la commune et les habitants aux bénéfices liés à la revente de l'électricité propre produite sur le site.

La faisabilité comprend une étude d'impact (implantation) une étude faune-flore (d'une durée d'un an ayant les quatre saisons) une étude financière incluant également les conditions de reprise ou de démantèlement du site après exploitation.

Si les études s'avèrent favorables et sont retenues par les services de l'État (DREAL-DDTM) les autorisations nous seront alors délivrées.

Ensuite nous vous présenterons le projet en réunion publique d'information (octobre-novembre 2017).

Ce n'est qu'après cette réunion publique que le conseil municipal sera saisi pour une prise de décision définitive.

Nul ne peut ignorer le réchauffement climatique qui est la conséquence de phénomènes climatiques désastreux et dévastateurs, personne ne doit rester insensible et nous devons toutes et tous participer à sauver notre planète en répondant aux objectifs de la COP 21 et de la loi sur la transition énergétique.

Les élus(es) des oppositions municipales ne veulent pas de ce projet écologique sans même attendre le résultat des études.

Préserver notre planète, s'engager dans le défi climatique, assurer l'avenir écologique pour les générations futures sont d'importance capitale et ne laissent aucune place à la politique politicienne et à l'opposition systématique.

FAUX : seules deux élues ont été mandatées par la commune PREUVE bordereau de mandats (document officiel)

Monsieur le Maire a été mandaté par le Grand Avignon PREUVE délibération n°3 bureau 5 octobre 2016

Monsieur Régis AGRET s'est rendu à ses frais PREUVE justificatif paiement

Dépense totale 498.22 € pour la commune de Sauveterre : somme inscrite au budget 2016 compte 6257 et votée en conseil municipal

A titre d'information et de comparaison ci-joint tableau des prix proposés par l'association des maires du Gard.

FAUX : exploiter une information pour aboutir par une forte exagération à un mensonge prémédité. Nous avons signalé en conseil municipal l'évolution des travaux de construction et précisé que compte tenu que la structure n'était pas encore couverte, de fortes pluies avaient perturbé le chantier. Le point financier du pôle culturel, régulièrement mis à jour est consultable sur le site internet de la commune <http://www.mairiesauveterre.fr> rubrique

Tout d'abord nous invitons les signataires de Sauveterre Ensemble a faire preuve de réserves et d'un minimum de pudeur envers les employés municipaux qui ne sont pas responsables des décisions et orientations politiques communales ; il ne vous est donc pas nécessaire de nommer systématiquement les agents municipaux.

Non ces emplois ne sont pas prématurés, le fonctionnement et l'ouverture au public du pôle culturel s'anticipent et se préparent afin d'assurer aux usagers une pleine réussite d'utilisation.

PREUVE voir site Internet de la commune rubrique

FAUX preuve site internet de la commune Rubrique

ON LEUR A REPONDU !

Les prêts contractés par la collectivité ont déjà fait l'objet de renégociation avec les organismes bancaires (29-10-2014, 22-06-2015) sans résultat positif pour la commune compte tenu des pénalisations appliquées pour remboursement anticipé.

En conséquence à la baisse des taux d'intérêt les banques se sont protégées par la « clause actuarielle » et « l'indemnité de compensation »

CONCLUSION

Les réponses que nous avons apporté dans ce document étaient parfaitement connues par l'ensemble des élus(es) et donc par Sauveterre Ensemble.

C'est donc sciemment et volontairement qu'ils(elles) vous ont menti.

LE SAVIEZ-VOUS

ENGIE et la communauté d'agglomération du Grand Avignon confirment leur engagement en faveur des économies d'énergie pour les particuliers à travers le déploiement du programme expérimental

« passeport rénovation énergétique »

Un passeport gratuit pour les ménages pour faciliter la décision d'engager des travaux de rénovation énergétique.

Le passeport a pour objectif d'encourager les projets de rénovation énergétique en éclairant les ménages sur le choix de travaux à réaliser.

Il comporte trois volets :

- Une évaluation thermique approfondie du logement
- Des préconisations personnalisées de travaux, assorties d'informations sur les aides et financements possibles, avec estimation des économies d'énergie et des investissements nécessaires, parmi les préconisations, un scénario compatible « Bâtiment Basse Consommation (BBC) rénovation » sera systématiquement évalué.
- La présentation détaillée et explicative aux ménages des scénarios de travaux.

Le passeport vise donc à être un outil d'aide à la décision utile pour les ménages pour qu'ils choisissent quels travaux à engager, en fonction des bénéfices et des coûts qui leurs seront présentés en détails.

* * * * *

L'ESPACE INFO ENERGIE DU GRAND AVIGNON

Il s'agit d'un service public de conseil en rénovation du logement et produits d'énergies renouvelables, il donne des conseils techniques et financiers aux particuliers.

L'espace info énergie du Grand Avignon, situé 106 rue Carreterie à Avignon, dispose des conseils neutres, gratuits et indépendants pour aider les particuliers dans leurs projets de rénovation.

Par ailleurs l'Espace Info Énergie du Grand Avignon organise divers évènements sur le thème de l'habitat économe :

- Des cafés-climats moments de rencontre entre particuliers et professionnels, des clubs de rénovation, pour des particuliers pouvant échanger sur leurs expériences et les bonnes pratiques
- Des visites de sites, qui permettent de découvrir des opérations de construction ou de rénovation et utilisant les énergies renouvelables.

L'espace Info Énergie est porté par l'Agence Locale de la Transition Énergétique et est soutenu par les partenaires publics : ADEME, Région PACA, Département du Vaucluse, Grand Avignon.

Pour tout renseignement ou pour obtenir un rendez-vous, contactez l'Espace Info Énergie de l'Agence Locale de la Transition Énergétique 04 90 74 09 18 infoenergie@altprovence.org